

Arrêté du 24 juillet 2023 modifiant l'arrêté du 20 mai 2021 portant application du décret n° 2021-628 du 20 mai 2021 relatif au « pass Culture »

Domaines des activités éligibles	Définition	Type	Conditions spécifiques
Musées, patrimoine culturel et centres d'art	<p>Musées : article L. 410-1 du code du patrimoine Archives : articles L. 211-1 et suivants du code du patrimoine Monuments historiques : articles L. 621-1 et suivants code du patrimoine Sites patrimoniaux remarquables : articles L. 631-1 et suivants du code du patrimoine</p>	<p>Événement ; carte d'abonnement ; carte de réduction et dispositif d'aide édités par les collectivités territoriales ; services numériques</p>	<p>Aucune</p>
Spectacle vivant	<p>Articles L. 7122-1 et suivants et R. 7122-1 et suivants du code du travail</p>	<p>Événement ; carte d'abonnement ; carte de réduction et dispositif d'aide édités par les collectivités territoriales</p>	<p>Aucune</p>
Cours, ateliers ou activités de pratique artistique et culturelle	<p>Ensemble de cours, ateliers ou activités, qui prennent appui sur un art (danse, théâtre, arts plastiques, écriture ...) ou sur un métier d'art prévu en annexe de l'arrêté du 24 décembre 2015 et font appel à la créativité individuelle ou collective. Sont exclus les cours ou activités organisés dans le cadre des missions d'éducation artistique ou culturelle relevant directement ou indirectement du ministère de l'éducation nationale</p>	<p>Événement ; carte d'abonnement ; carte de réduction et dispositif d'aide édités par les collectivités territoriales ; services numériques ; bons d'achat</p>	<p>Proposé par un acteur culturel d'un secteur inclus dans l'un des autres domaines des activités éligibles</p>
Cinéma	<p>Code du cinéma et de l'image animée : autorisation d'exercice de la profession d'exploitant d'un</p>	<p>Événement (notamment séances de projection) ; carte d'abonnement ; carte de réduction et dispositif d'aide édités</p>	<p>Aucune</p>

	établissement de spectacles cinématographiques L. 212-2 et suivants	par les collectivités territoriales	
Audiovisuel/ Vidéo	Définitions des services audiovisuels des articles 1er et 2 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 Code du cinéma et de l'image animée	Achat d'œuvre ; carte d'abonnement ; carte de réduction et dispositif d'aide édités par les collectivités territoriales ; services numériques	Retrait en point de vente culturel pour les biens matériels Pas de biens d'occasion
Musique	/	Événement ; carte d'abonnement (salles de musique, studios) ; carte de réduction et dispositif d'aide édités par les collectivités territoriales ; achat d'œuvres musicales (supports physiques ou numériques) ; œuvres musicales imprimées (partitions) Services numériques	Retrait en point de vente culturel pour les biens matériels Pas de biens d'occasion.
Instruments de musique	Les objets conçus, façonnés et utilisés dans le seul but de produire de la musique, y compris les microphones et les accessoires liés à l'instrument à l'exclusion de tout appareil de diffusion sonore	Biens matériels Services numériques	Retrait dans un point de vente pour les biens matériels
Livre	Tous les livres hors manuels scolaires et livres parascolaires définis respectivement par les codes 3000 et 3013 de la Commission de liaison interprofessionnelle du livre (CLIL)	Carte d'abonnement ; carte de réduction et dispositif d'aide édités par les collectivités territoriales ; achat de livres matériels neufs ou de livres numériques ; services numériques	Retrait en point de vente pour les biens matériels Pas de livres d'occasion
Presse	/	Abonnements et achats de titres de presse sous forme numérique	Titres figurant dans la liste des publications CPPAP sous le classement IPG, presse d'information jeunesse, arts et lettres, Histoire, Sciences,

Jeux vidéo	Jeux vidéo éligibles au crédit d'impôt au jeu vidéo prévu à l' article 220 terdecies du code général des impôts ou au fonds d'aide au jeu vidéo cofinancé par le ministère de l'économie et des finances et le centre national du cinéma et de l'image animée	Evénement ; carte d'abonnement ; carte de réduction et dispositif d'aide édités par les collectivités territoriales ; achats de jeux numériques ; services numériques	Exclusion des registres violents et pornographiques (critères CNC et FNJV).
Dédicaces, rencontres, conférences culturelles et ateliers de médiation culturelle	/	Evénement	Proposé par un acteur culturel d'un secteur inclus dans le présent périmètre
Matériels Arts créatifs	Produits nécessaires à la pratique des arts créatifs (Techniques en qualité étude, fine et extra fine, supports de créations, Outils et accessoires)	Biens matériels ou bons d'achat valables uniquement pour l'achat ou la location de produits nécessaires à la pratique des arts créatifs	Retrait dans un point de vente
Culture scientifique technique et industrielle	Ensemble des activités de médiation et de programmation culturelle ou scientifique visant le partage et la compréhension de la science, de la recherche et de leurs enjeux sociétaux, reposant sur une démarche scientifique et relevant de la culture scientifique, technique et industrielle. Sont exclues les offres relevant du soutien scolaire ou donnant accès à une formation diplômante.	Evénements : -Manifestations culturelles (notamment expositions), -Visites -Ateliers, activités de pratique scientifique ou culturelle, rencontres et conférences Cartes d'abonnement Services numériques	